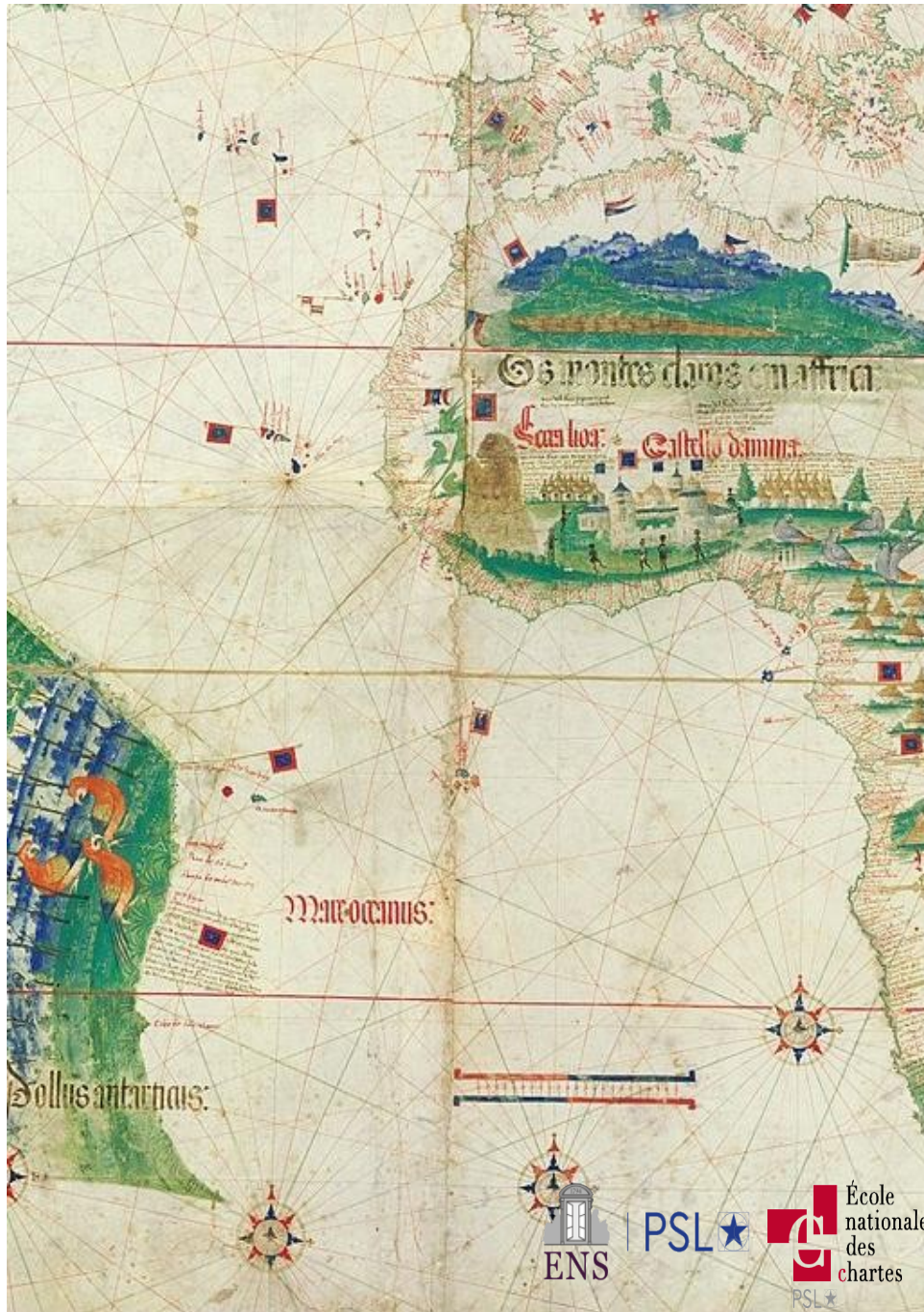


Master d'histoire transnationale

Conseils de présentation du mémoire



1. Les mémoires M1/M2

Le **mémoire de recherche (M1)** consiste en une quarantaine de pages rédigées (minimum — cela peut être davantage selon les directeurs/rices de mémoire). Cette partie rédigée doit comporter une introduction, un état de l'art historiographique et une problématique. Elle doit comporter également un premier chapitre rédigé ou le traitement d'une étude de cas à partir d'un corpus d'archives (ce point peut varier selon les directeurs/rices de mémoire). Le mémoire inclut en outre (en plus des 40 pages) la bibliographie et un état des sources envisagées, avec une proposition de plan pour le mémoire de M2.

Le **mémoire de recherche (M2)** consiste en environ 150 pages rédigées (minimum), suivies de la présentation des sources, de la bibliographie, d'une table des illustrations (éventuelle), d'une table des matières du mémoire (ces parties sont également paginées mais viennent en sus des 150 pages). La table des matières est la liste des titres de chapitres (divisions et subdivisions avec leur numéro), accompagnés de leurs numéros de page. La table des matières est placée à la fin du mémoire, après la bibliographie et la table des illustrations

2. Page de garde

La **première page** du mémoire doit être conforme aux instructions (cf exemple à la fin de ce document).

3. Présentation générale

Les exemplaires doivent être **déposés en version papier et reliés** (en plus de la version pdf envoyées par mail). Avant d'être remis aux membres du jury, les exemplaires doivent être soigneusement relus ; les fautes de frappe et d'orthographe, d'accentuation et de ponctuation sont sanctionnées.

Le texte principal doit avoir un **interligne** de un et demi pour le texte principal ; simple pour les citations détachées. La **police**, de préférence Times New Roman, de taille 12 — citations détachées du corps du texte : police 10.

Les **marges** : haut et bas : 2,5 cm ; droite et gauche : 2,5 cm. Reliure : 1 cm supplémentaire du côté de la reliure en cas d'emploi d'une reliure à spirales.

Chaque **paragraphe** est introduit par un alinéa (léger retrait). L'intégralité du texte doit être justifiée.

4. Typographie

Mettre un « **espace insécable** » entre le chiffre d'un siècle et le nom *siècle*, avant %, dans les dates, en bref pour lier tout ce qui ne peut pas être dissocié, notamment par un retour à la ligne.

Mettre un « **paragraphe lié** » après les titres ou les sous-titres, afin d'éviter qu'ils se retrouvent orphelins en bas de page

Tous les mots étrangers sont en italique (a priori, Aufklärung...).

5. Notes

Placez les notes en bas de page et utilisez l'insertion automatique avec une numérotation suivie. Ces fonctionnalités seront prises en charge par le style Zotero recommandé.

Appel de note en exposant, sans parenthèses, non précédé d'une espace, toujours placé avant le signe de ponctuation. Dans le cas d'une citation, l'appel de note est placé après le guillemet fermant et avant le point.

En note, il faut indiquer le prénom en abrégé avec l'initiale placée en premier (suivre le modèle de note en bas de la page pour la référence ci-dessous).

BACHELARD Gaston, *La poétique de l'espace*, 7e éd., Paris, Presses universitaires de France, 1972 (édition originale : 1957)¹.

6. Citations

- **Citations courtes** fondues dans le texte : entre guillemets à la française (« citation ») ; guillemets à l'anglaise ("citation") pour un mot ou une portion de texte entre guillemets dans la citation source. Le point final est placé avant ou après le guillemet fermant en fonction de la construction syntaxique.
- **Citations longues** détachées du texte (supérieures à 5 lignes), introduites par le signe deux points (:) et commençant par une majuscule (si vous omettez le début de la phrase, signalez-le par [...]). Interligne simple ; taille de police 10, marge supplémentaire à gauche et à droite (au moins un centimètre), pas de guillemets.
- Toutes les citations **en langue étrangère doivent être traduites** (on met la citation originale en note de bas de page).
- Une coupe opérée par l'auteur dans une citation se marque par trois points entre **crochets** : [...] ; ne pas omettre le point avant ou après l'interruption entre deux phrases. Une modification apportée à un texte cité se compose également entre crochets.

7. Références bibliographiques

On se référera au style développé par l'ENS Lyon sur le logiciel de gestion bibliographique Zotero en se reportant au document http://cid.ens-lyon.fr/articles/zotero_style_cid.pdf

Références à des textes déjà cités : Initiale du prénom, Nom, Titre. Utiliser en italique, car c'est du latin :

op.cit [pour Opere citato] : faire une référence à un livre du même auteur déjà cité auparavant si

¹ G. BACHELARD, *La poétique de l'espace* (1957), 7e éd., Paris, Presses universitaires de France, 1972.

l'ouvrage a été cité précédemment à un endroit assez éloigné.

ibid. [pour ibidem]: Si l'ouvrage auquel on fait référence est cité immédiatement avant.

id.[pour idem] : Si l'auteur est déjà cité dans la note précédente.

Pour approfondir :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Bibliographie#Termes_et_abr%C3%A9viations_bibliographiques

Remarque : quand la date de l'édition que vous avez utilisée est très éloignée de la date de la première édition, vous devez indiquer celle-ci entre crochets sans italique derrière le titre, avant la virgule.

La bibliographie peut être organisée **par ordre alphabétique ou en catégories thématiques** (ceci est à fixer avec votre directeur/trice de mémoire).

Ouvrages

LANDAUER Gustav, « La révolution », Jacques Laizé (trad.), dans Étienne de La Boétie, *Le discours de la servitude volontaire*, Pierre Léonard (éd.), Paris, Payot, 1976, p. 77-86. Extraits de *Die Revolution*.

OCTOBRE Sylvie, Nathalie BERTHOMIER, Christine DÉTREZ et Pierre MERCKLÉ, *L'enfance des loisirs*, Paris, DEPS, coll. « Questions de culture », 2014².

Articles de revue (papier et en ligne)

BIET Christian, « Les théâtres de l'après-catastrophe (XVI^e-XVII^e siècle) », *Astériorion*, n° 15, 2016 (DOI : 10.4000/asterion.2841, consulté le 8 octobre 2017). Numéro intitulé *Après la guerre*.

VAUCHEZ André, « Les théologiens face aux prophéties à l'époque des papes d'Avignon et du Grand Schisme », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Âge*, vol. 102, n° 2, 1990, p.577-588.

Thèses et mémoires

GRANGÉ Ninon, *La cité en guerre : crises, transgressions, limites. L'identité politique dans les tentatives philosophiques pour définir la guerre, de Héraclite à Carl Schmitt*, Thèse de doctorat en philosophie, Lyon, ENS-LSH, 2003. Sous la direction de Bernard Manin.

RIVIÈRE Axelle, *Représenter la guerre de Troie à l'écran au XXI^e siècle : tradition et lumières actuelles dans Helen of Troy (J.K. Harrison, 2003) et Troy (W. Petersen, 2004)*, Mémoire de master en lettres classiques, Grenoble, Université Pierre Mendès France, 2015. Sous la direction de Malika Bastin-Hammou.

Chapitres de livre

BENSA Alban, « Histoire des mentalités », dans Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia (éd.), *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2010, vol. 1/2, p. 220-231.⁴

² S. OCTOBRE et al., *L'enfance des loisirs*, Paris, DEPS, 2014.

Films

CORNEAU Alain, *Tous les matins du monde*, Bac Films, 1991, 35mm Dolby, 115 minutes.

Lettres

MARX Karl, lettre à Arnold Ruge, septembre 1843.⁵

Émissions (radio, télévision)

ENTHOVEN Raphaël, « *Bérénice de Racine* », dans l'émission *Le Gai Savoir*, France Culture, 5 octobre 2015, 59 minutes (en ligne : <https://www.franceculture.fr/emissions/le-gai-savoir/berenice-racine> ; consulté le 28 novembre 2016).

FISHER Chris, « Return 0 », dans l'émission *Person of interest*, n° 103, États-Unis, CBS, 1^{er} juin 2016, 15 mm, 75'. Scénaristes : Jonathan Nolan et Denise Thé.

Pages web, blogs

BOLO Jacques, « L'idéal de la mauvaise traduction », sur *Exergue*, 28 juillet 2006 (en ligne : <http://www.exergue.com/h/2006-08/tt/traductibilite01.html> ; consulté le 16 octobre 2015).

8. Présentation des sources

Elle doit respecter la distinction sources manuscrites/sources imprimées.

Sources manuscrites : l'organisation suit un plan topographique, par ville avec ses fonds d'archives.

Paris

Archives nationales

Nom du fonds, cote, titre (si possible les folio afin de pouvoir circonscrire le volume du corpus)

Bibliothèque nationale

Rouen

Archives départementales

Un exemple :

Paris

Archives Nationales :

Série F¹² : Commerce et industrie

F/12/3. Intendance du Commerce. Département de MM. de Montaran. Arrêts du Conseil d'État, du 4 juillet 1769 à 27 juillet 1774.

F/12/20. Bureau du Commerce. Arrêts du Conseil d'État relatifs aux affaires rapportées au

Contrôleur général par MM. Rouillé et Trudaine, 13 mai 1747-16 mars 1751.

F/12/21-F/12/29. Bureau du Commerce. Arrêts du Conseil d'État relatifs aux affaires rapportées au Contrôleur général par M. Trudaine, 1751-1777.

Sources imprimées :

Nom, Prénom, Titre, Lieu d'édition, Edition, date, **nombre de pages.**

exemple :

COSTE Jean-François, WILLEMET Rémy, *Essais botaniques, chimiques et pharmaceutiques sur quelques plantes indigènes substituées avec succès à des végétaux exotiques*, Nancy, Veuve Leclerc, 1778, 120 pages.

AMBOURNEY Louis-Alexandre D', *Instruction sur la culture de la garance, et la manière d'en préparer les racines pour la teinture*, Paris, de l'Imprimerie royale, 1771, 20 pages.

9. La soutenance du mémoire

Le rendu du mémoire doit se faire au minimum 10 jours avant la soutenance, et la date fixée bien en amont avec le/a directeur/trice.

Le mémoire est soutenu devant un jury composé de deux membres. C'est le/a directeur/trice de mémoire, qui compose le jury. A la suite de la présentation du mémoire (environ 10 minutes), les membres du jury font part de leurs remarques.

Le **mémoire de M2** doit être déposé en format pdf au secrétariat d'histoire de l'ENS. Un addendum (avec des corrections) peut être ajouté au mémoire après la soutenan



Master d'histoire transnationale
École normale supérieure – École nationale des Chartes
PSL Research University

Prénom NOM
Année universitaire 201.-201.

Mémoire de Master 1 (ou 2) :

TITRE
(éventuellement image)

Sous la direction de Madame/Monsieur Prénom et NOM

Soutenu le DATE (ex. 22 mai 2019)
Jury :
Prénom et Nom des membres du jury